UN EXEMPLE EXCEPTIONNEL DE ROMANISATION PRÉCOCE : L'HABITAT RURAL DE CONCHIL-LE-TEMPLE "FOND DE LA COMMANDERIE" (PAS-DE-CALAIS). RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES.

Frédéric LEMAIRE * et Patrick ROSSIGNOL **

INTRODUCTION

Les vestiges d'un établissement rural d'époque romaine ont été découverts récemment à Conchille-Temple, au lieu-dit "Fond de la Commanderie", sur le tracé de la future autoroute A16-section Amiens-Boulogne- (fig. 1). Révélé par les travaux d'étude d'impact archéologique (LEMAIRE 1994), ce site a fait l'objet d'une fouille préventive (1), réalisée de février à juillet 1995.

Situé à environ 2,5 km au nord-est du village de Conchil-le-Temple (2). le site se développe sur le rebord d'un plateau calcaire (3), surplombant une zone de "Bas-Champs", littoral fossile de la plaine maritime picarde. Délimité au nord par un profond talweg, il couvre dans les limites de l'emprise autoroutière, une superficie de près de 12 hectares (surface décapée : 77 816 m²).

UN SITE DIACHRONIQUE

Si la fouille a permis d'appréhender les vestiges d'une exploitation agricole, créée dans la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère, sujet de cet article, elle a révélé également une pérennité d'occupation du site sur près de huit siècles. Les occupations couvrant les périodes du Bas-Empire et du haut Moyen Âge semblent se développer en périphérie d'un établissement important, non reconnu, probablement une *villa* du Haut-Empire, créée dans la ligne directe de la ferme précoce. Concernant l'occupation médiévale, et à titre d'information, on notera la présence de 13 structures de type "fond de cabane", répartis sur l'ensemble du site, et datés des VIIe-VIIIe ap. J.-C.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le site du "fond de la Commanderie" s'inscrit dans un contexte archéologique relativement riche, en l'occurence pour les périodes laténiennes et galloromaines (fig. 2). Les fouilles anciennes ou récentes, les repérages aériens de R. Agache, ont révélé l'existence d'un réseau dense d'établissements ruraux. Ce sont les sites d'habitat protohistoriques de Conchil-le-Temple "La frénésie" (4), fouillé par J.-F. Piningre en 1977 (LEMAN-DELERIVE, PININGRE 1981), de Conchil-leTemple "Lagasse", également recoupé par l'autoroute A16 (LEMAIRE 1995), ceux de Nempont-St-Firmin (5), repérés par R. Agache (AGACHE 1976 et 1978; DELMAIRE 1994 b)... Nous n'omettrons pas de citer le sanctuaire de Dompierre-sur-Authie (PITON, DILLY 1990), situés à 20 km au sud-est du site. Ce sont, pour la période gallo-romaine, les villae d'Ebruyères (DELMAIRE 1994 b) et de Tigny-Noyelle (LEMAIRE 1994), toutes deux situées dans un rayon de 3 km autour du gisement du "Fond de la Commanderie" (6). Ces sites témoignent d'une forte occupation humaine sur cette partie littorale du Ponthieu, et précisément à l'embouchure de l'Authie, aux périodes précédemment évoquées.

CONTEXTE HISTORIQUE

Il est probable que le territoire de Conchil-le-Temple, comme tout le bassin hydrographique de l'Authie, appartienne au moment de la Conquête, aux Ambiens (fig. 1). C'est la Canche qui formerait la limite septentrionale avec les Morins (DELMAIRE 1976).

Pline l'Ancien, à la suite d'un voyage en Belgique, peu après le milieu du Ier siècle ap. J.-C., mention-

- (1) L'opération, financée à 100 % par la SANEF, a été réalisée par l'AFAN, sous la tutelle scientifique du SRA du Nord-Pas-de-Calais.
- (2) Département du Pas-de-Calais, arrondissement de Montreuil, canton de Berck -sur-Mer.
- (3) Substrat calcaire, scellé par des formations superficielles argilo-sableuses, remaniées.
- (4) A 3 km à l'ouest du site.
- (5) A 4 km au sud-est du site.
- (6) Ebruyères (commune de Lépine), à 1,5 km au nordest ; Tigny-Noyelle, à 2,5 km au sud.

^{*} AFAN

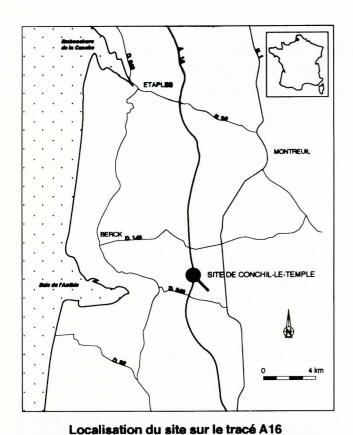
¹⁴ rue Gabriel Péri

F - 62 600 BERCK-sur-MER

^{**} AFAN

²⁹ chemin vert

F - 62 220 CARVIN.



Soli de la Communitation d

Plan de localisation du site (d'après certe IGN 2106 E)

MENAPIENS

ATREBATES

NERVIENS

Limite de département

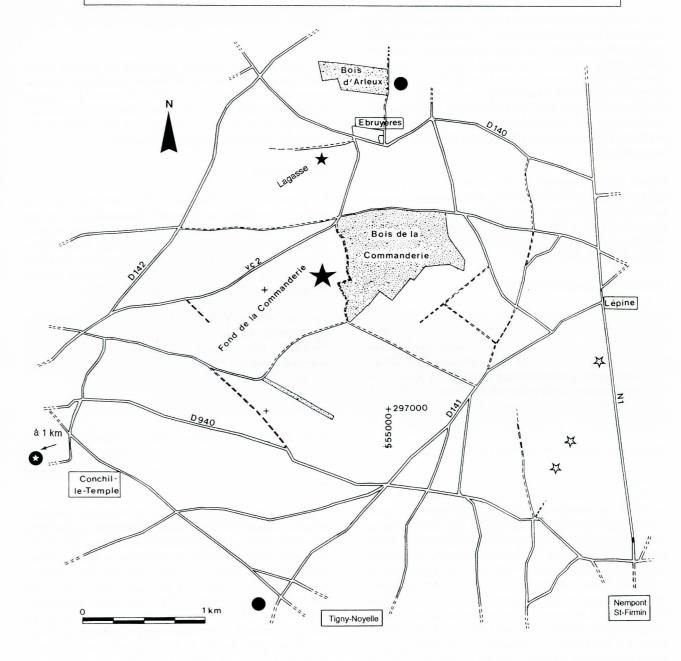
Les cités gallo-romaines en Gaule du Nord (d'après R. Delmaire, carte archéologique de la Gaule, Le Pas-de-Calais, 1994)

Limite approximative de cité

Les voies antiques

Fig. 1

Villae des Ile et IVe siècles ap. J.-C.
 ★ Site de Conchil-le-Temple "Fond de la Commanderie"- GR précoce, Haut et Bas-Empire, Mérovingien.
 ★ Site de Conchil-le-Temple "Lagasse"-GR précoce
 ★ Site de Conchil-le-Temple "La Frénésie"- LT D1 et LT D2- J.-F. Piningre 1977, 78 et 79.
 ★ Fermes indigénes et enclos repérés par R. Agache à Nempont-St-Firmin.



LOCALISATION DU SITE ET CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE (D'après carte IGN 2106 E, 1/25000e)

Fig. 2

ne la présence de *Britanni* ainsi que celle d'*Oromarsaci* entre les *Ambiani* et les *Morini* (BAYARD, MASSY 1983). Les *Oromarsaci* avec le bourg *Gesoriacum* occupent le Boulonnais. C'est un *pagus* morin. La région littorale comprise entre la Canche et l'Authie pourrait correspondre au territoire des *Britanni*. Cette localisation, voire l'existen-

ce même de ce peuple, est sujet à de nombreuses controverses (LEDUQUE 1968 et DELMAIRE 1974).

Les établissements de Conchil-le-Temple s'inscrivent dans le contexte instable de l'après Conquête reconnu sur les territoires de Gaule Belgique

(FICHTL 1990 ; BAYARD, MASSY 1983 ; DELMAIRE 1976). L'entreprise de romanisation amorcée sous Auguste, se traduit, entre autres, par la création de la "voie de l'Océan" (LEMAN 1972 ; LEMAN 1975). Son tracé est localisé à 10 km à l'est du site (cf. fig. 1).

LES ÉTABLISSEMENTS RURAUX DU "FOND DE LA COMMANDERIE"

A ce stade préliminaire de l'étude, un postulat a été adopté sur les grandes lignes d'évolution de l'habitat romain précoce. Les deux ensembles fossoyés principaux, qui se distinguent bien, ne sont pas contemporains, mais se sont succédés, le second s'inscrivant dans la filiation du premier (fig. 3 et 4). Il est entendu que seul un traitement analytique et méthodique de l'ensemble des données de fouille permettra à terme de confirmer ou d'infirmer cette interprétation.

Situés sur l'emprise de deux aires de reposde l'autoroute, les établissements ont pu être complètement dégagés (fig. 3). Ils se développent sur une zone de replat, à une altitude moyenne de 47,50 m (NGF), bordant au nord un vallon sec d'orientation E./N.-E.-O./S.-O.

L'ÉTABLISSEMENT PRIMITIF

Localisé à l'ouest du site (fig. 4), il apparaît sous la forme d'un enclos quadrangulaire de 73 m de côté, délimité par un double fossé (intervalle de 6 m entre les deux fossés). Les fossés des deux enceintes sont parfaitement rectilignes. Les deux entrées axiales sont en forme de "touches de palmer"; l'entrée est présente une largeur inhabituelle de 45 m.

Un espace funéraire attenant à l' habitat

Un espace funéraire structuré se développe au sud de ce premier ensemble fossoyé. Les tombes à incinération, au nombre de douze, sont réparties dans trois enclos jointifs, délimités par des fossés. Deux groupes de cinq et six tombes occupent les deux premiers enclos (fig. 5). Les sépultures, toutes en mauvais état de conservation, sont pauvres en mobilier. Elles contiennent au minimum un vase, au maximum trois, et aucune n'a livré d'objet métallique. Les ossements incinérés sont placés dans la fosse, en bloc, ou sont dispersés, jamais en urne. Le mobilier céramique est technologiquement homogène, et constitue un groupe exclusivement reconnu dans ce contexte funéraire.

La tombe d'un indigène romanisé ? : la sépulture 1205

Elle est isolée à l'intérieur d'un enclos quadrangulaire, de taille inférieure aux deux précédents (12,50 x 17m). La tombe associe un, voire deux éléments de romanité incontestable : un balsamaire et une monnaie ainsi qu' un élément marquant de la culture laténienne, le seau. Ce dernier, matérialisé par deux cerclages en fer, présente un diamètre compris entre 40 et 44 cm. Des traces ligneuses sont encore visibles entre les deux cerclages superposés. Le seau contient les ossements incinérés, et quelques résidus de crémation, charbons de bois et petits éléments en fer et en bronze. Le balsamaire a été découvert à 14 cm du seau. Il est en céramique, et mesure 7 cm de hauteur. La monnaie en bronze (illisible) a été trouvée à plusieurs dizaines de centimètres du seau, dans la zone d'interface avec le labour, à l'extérieur des limites reconnues de la fosse.

La tombe à seau occupe au sein d'un espace funéraire structuré, un emplacement privilégié, et son contenu bien spécifique diffère de celui des autres sépultures. Elle peut être attribuée à un personnage important de l'exploitation (le propriétaire ?), probablement un indigène romanisé.

Chronologie

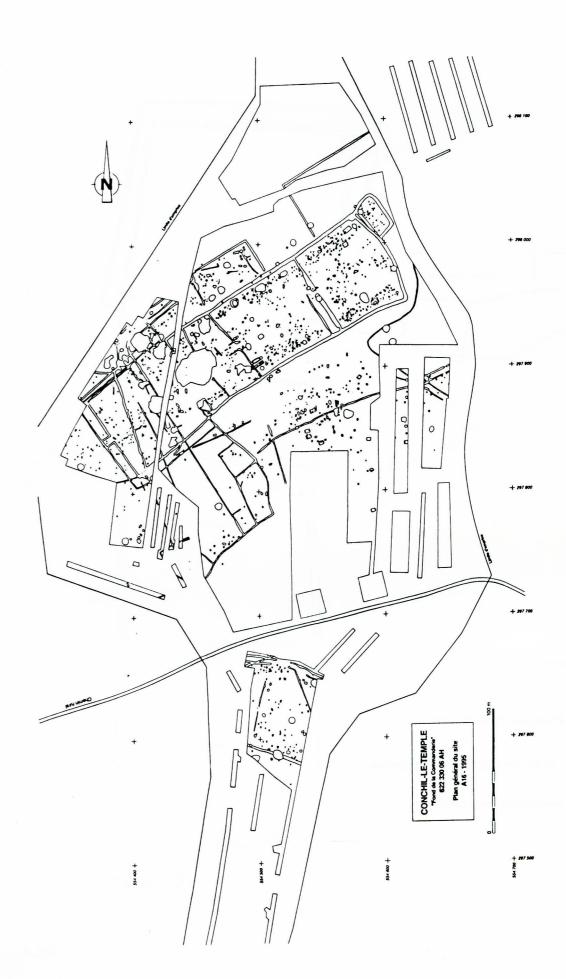
Ce premier ensemble fossoyé, et les sépultures *a priori* associées, se placent chronologiquement entre la conquête et le début de la période augustéenne, date à laquelle se développe le second établissement. Les éléments de datation les plus significatifs, à l'exemple de la tombe à seau, ont un caractère pré-augustéen voire augustéen.

Les enclos réguliers à double enceinte et à entrées en forme de touches de palmer sont bien attestés en Picardie, à la fin de La Tène, notamment sur les sites récemment fouillés d'Estrées-Deniécourt (7), du Translay (8), et d'Arry (9).

LA FERME DE CRÉATION AUGUSTÉENNE

Dans le schéma proposé, elle succède au premier ensemble fossoyé, sans rupture apparente, adoptant sur un axe orienté E/NE-O/SO, un développement linéaire (fig. 4).

La *villa* précoce s'organise de manière géométrique, autour de deux cours d'inégale superficie, séparées par un large fossé discontinu (05/172). Des bâtiments édifiés en matériaux périssables, s'alignent sur deux ou trois côtés des deux cours. La ferme est entourée par un profond fossé (04/68/424/425/8209/8297), au tracé rectiligne, interrompu à l'ouest pour former un large et unique accès. L'ensemble, de plan rectangulaire, s'étire sur près de 190 m de long, totalisant une surface enclose de 13 000 m². La fonction du petit enclos (15x29 m) situé à l'est, dans le prolongement



189

Fig. 3

^{(7) -} Département de la Somme ; fouille TGV Nord ; à paraître : D. Bayard et T Massat ; volume TGV-Nord sous la direction de J.-L. Collart.

^{(8) -} Département de la Somme ; fouille sous la direction de D. Bayard.

^{(9) -} Département de la Somme ; fouille A 16, sous la direction de N. Tikonoff.

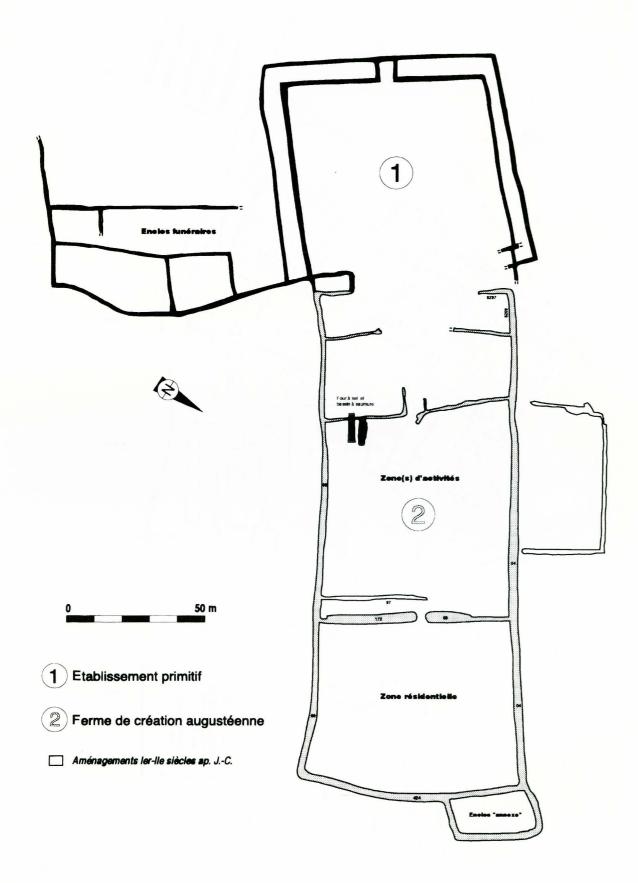
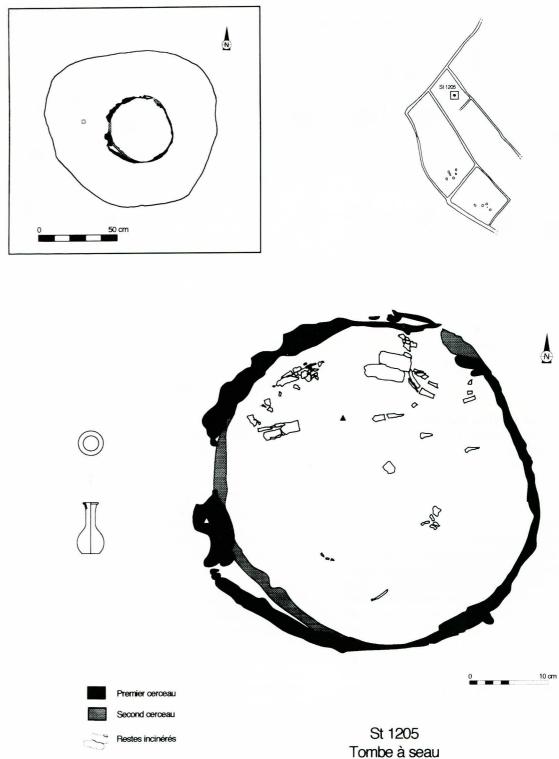


Fig. 4



l'établissement, n'a pu être définie (enclos funéraire, cultuel?).

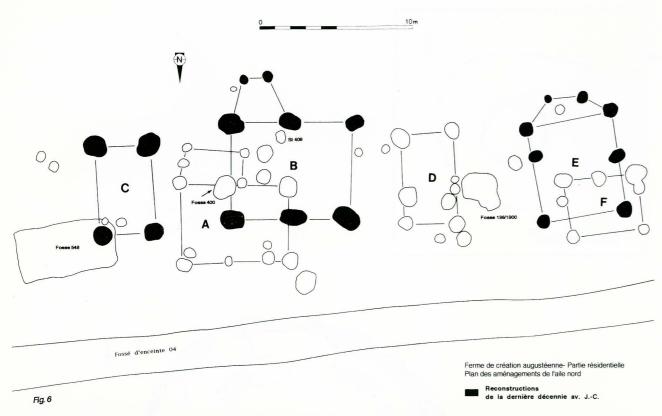
 $\triangle = 0$ (sommet cerceau); $\triangle = -11.8$ cm (fond)

La zone résidentielle (ou pars urbana?)

Située à l'est de l'établissement, elle s'organise autour de la plus petite des deux cours (48 m de côté). La zone résidentielle couvre 1/3 de la surface enclose, soit environ 4000 m2. Huit ou neuf bâtiments sur poteaux, de plan simple, sont répartis sur trois côtés de la cour. Un bâtiment semble se

développer sur un axe perpendiculaire à l'axe de symétrie de l'établissement. Trois bâtiments, dont un de plan sub-circulaire, sont alignés sur le côté sud de la cour. Enfin, quatre constructions sont disposées sur le côté nord. L'espace vide, compris entre les bâtiments et le fossé d'enceinte, présente une largeur constante de 5 m. Le bâtiment principal n' a pas été formellement identifié. Il est difficile de reconnaître dans le groupe de 6 ou 7 trous de poteau situé dans l'axe de la cour, l'empreinte d'une "demeure de maître", même si le mobilier

Fig. 5



découvert dans la section attenante du fossé d'enceinte est plus abondant et plus riche, que celui découvert dans le reste des fossés. Ce constat vaut surtout pour la phase tibéro-claudienne. Deux ou trois des constructions de l'aile nord (celles situées au nord-est de la cour) diffèrent cependant par leur plan, leurs dimensions, et la taille des trous de poteau qui les matérialisent (fig. 6). Une première étude de ce secteur révèle l'existence d'un bâtiment (B) de plan rectangulaire, de 8,5 m de long sur 6 m de large, constitué de trois paires de poteaux disposées à intervalles réguliers. Il est doté, en façade sur la cour, d'une ouverture protégée par un auvent. Ce bâtiment se superpose à une construction plus ancienne (A), de même plan, mais de dimension légèrement inférieure. Enfin, deux bâtiments (C et D) de plan identique (3,5m x 6 m), constitués de quatre poteaux corniers, sont situés sur les côtés de la construction à 6 poteaux (B). Les quatres trous de poteau du bâtiment C forment un ensemble homogène ; il est évident, à certaines analogies, qu'ils sont synchrones. Entre autres analogies, on note la présence de fragments de moules à sel, dans les remblais de construction. Les bâtiments B, C et E, recouvrent des aménagements primitifs de l'aile nord. La fonction de la grande fosse rectangulaire de 6,50 x 3,30 m (st 548), recoupée par le bâtiment C, n' a pas été déterminé

La fosse 400, située dans l'emprise des bâtiments A et B, a livré un ensemble céramique homogène, composé essentiellement de vases à provisions (une dizaine d'individus).

Les quelques fragments de *tegulae* recueillis dans les différents comblements du fossé d'enceinte ne

permettent pas d'extrapoler sur un emploi systématique de ce mode de couverture romanisé. C'est peu probable pour les bâtiments "fondateurs", et il ne pourra être confirmé, pour les bâtiments en fonction dans le courant du Ier siècle ap. J.-C., qu'à l'issue d'une étude précise des contextes qui ont livré ces fragments de tuiles. A aucun moment, la pierre n' a été employée dans l'architecture des constructions de cet établissement. Les poteaux porteurs sont parfois calés par des rognons de silex.

L'accès à la zone résidentielle, marqué par l'interruption du fossé interne 05/172, est étroit (3,50 m), peu fonctionnel.

Peux-t-on parler déjà de *pars urbana*, une zone qui englobe non seulement le bâtiment principal, semble-t-il, mais également plusieurs dépendances?

La zone d'activité (ou pars rustica)

La seconde cour, séparée de la première par un large fossé discontinu (05/172), regroupe les activités agricoles et artisanales de l'exploitation (fig. 4). D'une largeur de 48 m, elle se développe sur 120 m de long. Elle est divisée en trois zones de superficie différente. Ces subdivisions, induites également par des fossés discontinus, semblent être intervenues à différentes époques. Comme pour la *pars urbana*, des bâtiments sur poteaux, encore indénombrables, s'alignent sur les grands côtés de la cour. L'ensemble de la zone d'activité couvre les 2/3 de la surface enclose, soit un peu plus de 9000 m².

Entre les bâtiments présumés, espacés de plusieurs mètres, s'intercalent parfois de grandes fosses de nature indéterminée. L'une d'entre elles est supposée correspondre à une fosse d'ensilage (St 83). La détermination repose sur l'analyse morphologique de la structure : plan sub-ovalaire, léger surplomb des parois, fond plat, rapport profondeur/largeur de 1 pour 3 (prof. : 1m).

L'activité agricole est dans cette partie de l'établissement, bien plus présumée, qu'attestée. Les seuls outils découverts sont deux serpettes en fer. Quant à la détermination fonctionnelle des bâtiments, elle serait prématurée à ce stade de l'étude.

L'atelier de saunage

La ferme a eu au cours des deux dernières décennies av. J.-C., et parallèlement à son activité agropastorale première, une activité spécialisée de production de sel ignigène. L'atelier est placé sur le côté sud de la cour agricole et artisanale, respectant l'ordonnance générale de la ferme (fig. 4). Îl est composé principalement d'un four à sole et d'un réservoir à saumure (fig. 7, photos 3 et 4). Outre leur caractère quasi-inédit, ces deux aménagements présentent un état de conservation remarquable. Le four, conservé sur près de 2 m de profondeur, mesure 7 m de long, et 3,10 m de large. Les foyers (diam. : 1,50 m) disposés aux extrémités témoignent d'une seconde phase d'utilisation (fig. 7, photo 3). Le réservoir dans lequel etait stockée la saumure prête à l'enfournement, est attenant au four. C'est une structure exceptionnelle, qui se présente sous la forme d'une longue tranchée de près de 11 m de long, creusée dans l'épaisseur d'une couche de craie pilée et compactée. Les traces d'un coffrage et d'un plancher en bois sont encore visibles sur les parois et sur la partie superficielle du réservoir. Ce dernier était également protégé par un appentis, aujourd'hui suggéré par les trous des poteaux porteurs, découverts sur le pourtour de la structure. Une grande quantité de fragments de moules en terre cuite (18 700 frag.) et d'éléments d'enfournement (des "Hand-bricks") a été recueillie dans les couches d'utilisation et d'abandon du four et du réservoir. Deux types de moule en argile de forme cylindrique étaient utilisés, dont un, très inhabituel, constitué de trois parties dissociables (réutilisation du moule ?). Le matériel céramique recueilli dans les couches d'abandon et de remblaiement de ces aménagements est augustotibérien. L'arrêt de la production, avant la seconde motié du Ier siècle ap. J.-C., est confirmée par l'absence de rejets dans les structures flaviennes, avoisinant l'atelier.

La technologie de l'atelier est différente de celle des "briquetages" laténiens reconnus sur la côte atlantique (DAIRE 1994), et le long de la Manche (THOEN 1990). Elle est le reflet du cadre romanisé dans lequel se développe désormais cette activité, et du mode de production "industriel" qui caractérise les grandes exploitations rurales galloromaines.

Le fossé de bipartition interne (05/172)

Ce fossé est élargi et approfondi, au cours de la dernière décennie av. J.-C (l. max. : 3,90 m; prof. max. : 1,20 m). Ses dimensions sont à l'origine, inférieures de moitié.

Entre les colluvions du comblement inférieur et un remblai argileux de colmatage définitif, s'intercale une épaisse couche, chargée en charbon de bois. Cette couche, présente uniformément sur l'ensemble du fossé, résulte probablement d'un nettoyage du sol d'habitat. Elle contenait un important mobilier céramique, attribuable à la dernière décennie av. J.-C. Les premiers tests carpologiques effectués sur les échantillons de la couche sont positifs.

Un fossé ininterrompu (97), parallèle au premier, pérennise la séparation des deux cours, jusqu'au début du second siècle ap. J.-C (cf. plan général).

Le fossé d'enceinte de l'établissement (04/68/424/425/8209/8297)

La ferme est délimitée par un enclos simple, composé de fossés linéaires. La largeur des fossés oscille entre 1,20 m et 3,20 m. Les profondeurs sont variables, elles sont comprises entre 0,80 m et 1,50 m. Le profil général des fossés prend la forme d'un V aux parois évasées. Les fossés délimitant de manière précise la partie résidentielle sont plus marqués (fig. 7, photo 2). Les coupes stratigraphies effectuées à intervalles réguliers, sur l'ensemble du fossé d'enceinte, mettent en évidence des recreusements successifs, probablement des curages d'entretien, liès à la nature sableuse du terrain. Ces curages plus ou moins systhématiques, se sont échelonnés sur plus d'un siècle, préservant de manière ponctuelle des comblements anciens. Un enregistrement stratigraphique du matériel issus des fossés, a donc été réalisé.

CHRONOLOGIE

La chronologie de cet habitat constitue l'un des enjeux principaux de l'étude du site. Elle subordonne, dans un contexte chrono-culturel aussi sensible, la manière d'appréhender et d'exploiter les résultats. De la chronologie dépend notamment la détermination des critères de romanisation, sujet problématique abordé par D. Bayard (BAYARD supra).

La chronologie de l'établissement repose sur des stratigraphies, et sur un matériel céramique estimé à 20 ou 25 000 tessons. La céramique constitue le principal critère de datation. Le petit mobilier, fibules et monnaies, est peu important, mais il s'accorde avec le cadre chronologique défini par le matériel céramique.

La création du second ensemble fossoyé, que nous dénommons "ferme augustéenne", s'inscrit dans une fourchette chronologique comprise entre le



Photo 1 : extension ouest du site. Vue générale prise du nord-est ; au premier plan, à gauche, angle du "grand établissement" (photo AFAN A 16, Dominique Bossut).

Photo 2 : coupe stratigraphique du fossé d'enceinte du "grand établissement" (photo AFAN A 16, Dominique Bossut).

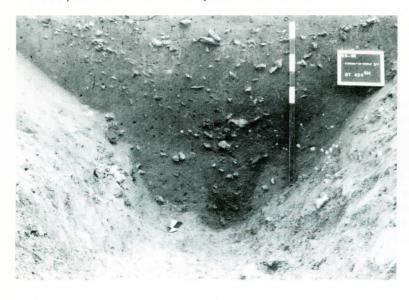


Photo 3 : aménagements principaux de l'atelier de saunier. Four à sel et bassin à saumure. Le four, d'un type très élaboré, devait produire plusieurs centaines de kilogrammes de sel par fournée (photo AFAN A 16, Dominique Bossut).

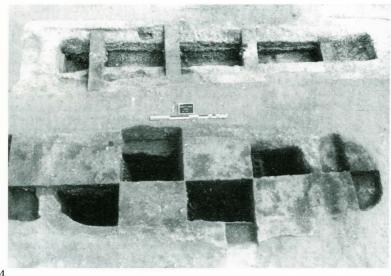


Photo 4: partie interne du four avec fragments de sole *in situ* (*photo AFAN A 16, dominique Bossut*).



début de la période augustéenne et la dernière décennie av. J.-C. Les éléments les plus anciens, qui déterminent le terminus post quem de création, sont issus notamment de l'enclos situé derrière la partie résidentielle de la ferme (cf. fig. 4). En effet, cette "annexe" est a priori abandonnée peu de temps après la création de la ferme, ce qui se traduit par le remaniement de l'angle nord-est de l'enceinte. Le matériel découvert à la base des fossés délimitant "l'annexe" (fig. 8) se caractérise par l'absence de céramique gallo-belge et la rareté des céramiques tournées. Il est comparable à certains ensembles britanniques, comme la tombe 13 de Swarling (THOMPŜON 1982), et peut être daté du début de l'époque augustéenne. Le terminus ante quem de création est fourni par les premiers remaniements observés sur l'habitat, auxquels sont associés de nouveaux mobiliers. Ces derniers se caractérisent par une nette augmentation des vases tournés (20 %), une proportion non négligeable d'amphores de type Dressel IA (fig. 9, 8) et IB, et l'apparition des assiettes et des cruches à engobe blanc (fig. 9, 2) traduisant un début de romanisation des habitudes alimentaires. Le corpus indigène se compose entre autres de pots et de jarres à la panse couverte de sillons horizontaux (fig. 9, 10), de pots traditionnels comme les ovoïdes à bord rentrant (fig.9, 11, 12, 13 et 14), de bols ou terrines au col mouluré ou décoré de sillons (fig. 9, 5, 6 et 7), de plateaux ou de couvercles (?) ornés de sillons concentriques (fig. 9, 1 et 3). Ces ensembles livrent surtout des gobelets et des assiettes dorés au mica (fig. 10, 4, 5 et 6) des gobelets/tonnelets (fig. 10, 1, 2 et 3) dont les seules références régionales actuellement connues proviennent d'Arras, où elles sont datées des années entre -10 et -5 (information orale communiquée par A. Jacques et C. Hosdez, service archéologique municipal d'Arras). Les fibules, en relation avec ces ensembles céramiques, sont des variantes du type de Nauheim (note 10 ci-dessous et fig. 9). Des exemplaires comparables sont signalés à Vendeuil-Caply (Oise), sur le fanum du Catelet (DILLY, JOBIC 1993 : fig. 43, 44 et 45 p. 367-368). La présence d'une monnaie coupée en deux, probablement un as de Nîmes (communication orale de M. Amandry du Cabinet des médailles), provenant d'un bâtiment reconstruit de la zone résidentielle,

La ferme connaît, avant les premières décennies ap. J.-C., un certain nombre de modifications : colmatage du grand fossé interne, reconstructions de bâtiments, création de l'atelier de saunage...

accrédite aussi le terminus ante quem proposé.

L'établissement perdure bien au-delà des premières décennies de notre ère, vraisemblablement jusque dans le courant de la période antonine. Cette pérennité de l'occupation, sur les deux premiers siècles de la période gallo-romaine, n'affecte pas, par de profonds remaniements, l'organisation initiale de la ferme.

La phase d'occupation tibéro-claudienne est représentée par des ensembles céramiques homogènes, provenant notamment de couches-dépotoir des fossés d'enceinte. Ces ensembles sont constitués en majeur partie de céramique gallo-belge, en proportion moindre, de céramique de tradition indigéne, de céramique à pâte grise-sableuse, et de sigillée sud-gauloise.

La terra rubra est peu présente, ou difficile à identifier; on peut lui apparenter quelques exemplaires de tonnelets à panse guillochée, à pâte claire (traces ténues d'un engobe rouge sur les surfaces extérieures), proches des productions de Braives (BRULET 1983), et des assiettes à paroi moulurée et à pâte orange (non dessinées).

La vaiselle en *terra nigra* est prédominante : assiettes à bord oblique du type 2 de Colchester (HAWKES, HULL 1947 et fig. 10, 7) ; assiettes à paroi évasée du type 9 d'Amiens (BENREDJEB 1987 ; voir aussi fig. 10, 10) ; grandes assiettes ou plats, à marques radiales (fig. 10, 11), connues sur la nécropole de Baralle (HOSDEZ, JACQUES 1989). Les formes hautes, à l'exemple de bouteilles à lèvre éverseé, sont rares. On note la présence de quelques vases carénés ou biconiques.

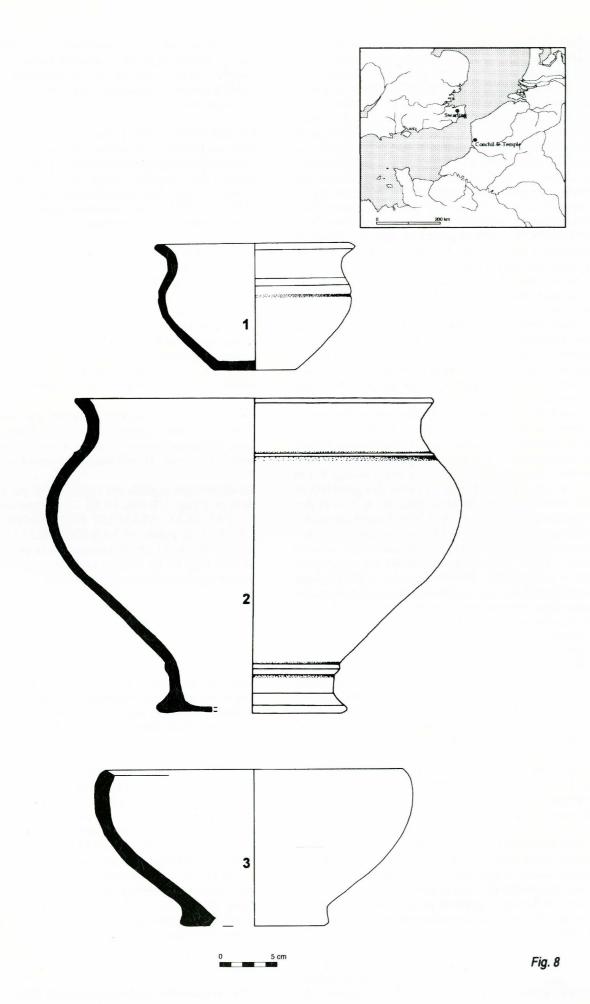
La céramique de tradition indigène persiste sous la forme de vases à panse décorée de sillons horizontaux (élément marquant des ensembles augustéens), ou de petits bols tournés à profil en S.

La céramique sigillée est représentée par l'assiette de type Drag. 17b (fig. 10, 8), ou la tasse de type Ri 5a (PASSELAC, VERNHET 1993), portant l'estampille AVI du potier AVVUS (OSWALD 1931 : supl. p. 356) attesté à La Graufesenque à la période claudienne (fig. 10, 9). Ces ensembles tibéro-claudiens livrent également les premiers dolia.

A la fin de la période claudienne, les fossés d'enceinte, partiellement comblés, cesseront d'être entretenus.

L'occupation de la fin du Ier siècle ap. J.-C. est marquée par un matériel céramique radicalement différent de celui des ensembles précédents. Nous ne possédons a priori aucun ensemble céramique marquant un stade intermédiaire de la transition entre les productions gallo-belge de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C., et le répertoire de formes nouvelles, en céramique commune grise, bien présent sur le site à la fin de la période flavienne. L'ensemble de référence, attestant cette phase d'occupation, provient du comblement d'un puits d'extraction de craie. Sans entrer précisément dans sa composition, on notera la présence de bols carénés (lèvre allongée) et de vases à panse ronde (fig. 10, 14 et 15), à pâte chamottée, associés à un matériel sigillée représenté par la tasse bilobée de type Drag. 27 (fig. 10, 12), le bol caréné de type Drag. 29 et certains éléments des "services" flaviens produits à La Graufesenque (VERNHET 1986, p. 99), à

^{(10) -} Information communiquée par G. Dilly.



14 15 Fig. 9

l'exemple d'une assiette à anses plaquées et à décor à la barbotine de type VeD2 (PASSELAC, VERNHET 1993).

Au IIe siècle ap. J.-C., l'habitat se concentre dans l'ancienne zone d'activité. La partie résidentielle

paraît désaffectée : un seul dépôt contenant un mobilier caractéristique de cette période est attesté dans la partie supérieure du fossé d'enceinte délimitant ce secteur.

C'est à cette phase, que l'on attribue l'enclos rec-

tangulaire accroché au flanc nord de l'établissement (fig. 3 : plan général). Les fossés d'enceinte sont définitivement comblés, mais les limites d'habitat qu'ils matérialisaient semblent demeurer. La céramique commune à pâte grise sableuse, marquant cette phase d'occupation, est représentative de la production régionale du IIe siècle ap. J.-C. Elle est essentiellement apparentée à la production de l'officine de La Caloterie (COUPPÉ et al. 1977). Le site de Conchil-le-Temple se trouve en effet dans l'aire de diffusion privilégiée de cet atelier (10 km). La céramique commune à pâte grise sableuse est représentée, à titre d'exemple, par l'assiette à panse ronde présentant sur la surface intérieure un décor de bandes lissées rayonnantes, et le bol caréné proche du type VIIa de Tuffreau-Libre (TUFFREAU-LIBRE 1980; voir aussi fig. 10, 16). Parmi les formes lisses en céramique sigillée, associées aux éléments du répertoire régional, on note la présense d'une tasse de type Drag. 33 portant l'estampille ELVILLI du potier ELVILLUS, attesté à Lezoux à la période antonine (OSWALD 1931; voir aussi fig. 10, 13).

L'ÉTABLISSEMENT RURAL DU SITE DE "LAGASSE"

Les sondages complémentaires réalisés au nord du gisement du "Fond de la Commanderie", sur 1300 m d'emprise autoroutière, ont permis la découverte au lieu-dit "Lagasse", d'un petit établissement contemporain de la *villa* précoce (fig. 11). Ces deux habitats sont distants précisément de 1100 m.

L'établissement s'inscrit dans un enclos rectangulaire, de 50 x 60 m, délimité par un fossé régulier. L'aire interne est divisée en deux parties inégales, séparées par deux fossés discontinus. Les structures enceintes sont pour la plupart indéterminables. Un enclos à palissade, de taille inférieur au premier, précède l'établissement, ou marque une première phase d'organisation (fig. 11).

L'occupation se place chronologiquement entre le début de la période augustéenne, et la dernière décennie av. J.-C. Le mobilier céramique constitue, à l'exception des critères morphologiques de l'habitat, l'unique source de datation (fig. 12). L'élément céramique le plus significatif, est un fragment d'assiette de type Gose 283 ou du type 5 d'Amiens, à pâte micacée, grise sableuse (fig. 12, 12).

A noter la présence de fragments de moules à sel dans le fossé délimitant l'établissement.

Existe-t-il une relation hiérarchique entre la villa du "Fond de la Commanderie" et le petit établissement du site de "Lagasse" ? Il pourrait en effet s'agir d'une unité de production secondaire, dépendant du même fundus. On peut également envisager l'hypothèse d'une petite exploitation indépendante. L'établissement du site de "Lagasse" constituerait alors une forme différente d'habitat rural précoce, fonctionnant en marge de

grandes exploitations.

Enfin, on peut signaler l'existence d'un parcellaire fossile, intercalé entre les deux sites. Ce parcellaire, et les deux établisements précoces, sont orientés E/NE-O/SO.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La fouille des sites de Conchil-le-Temple permet d'appréhender, sur une région côtière jusqu'alors inexplorée, les premiers temps de la romanisation, et ses effets sur le cadre rural.

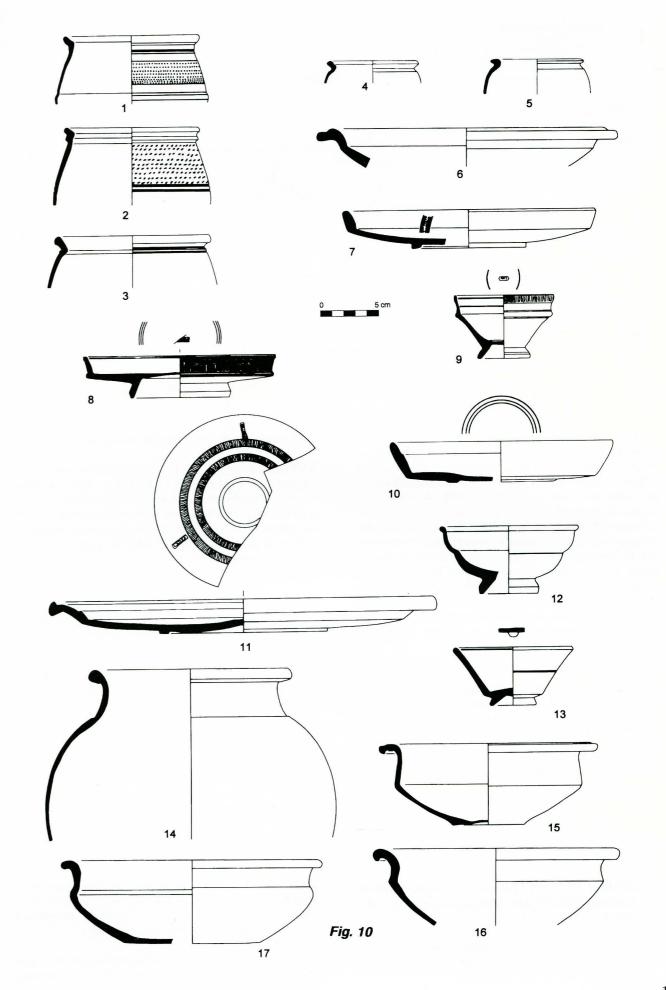
Le site du "Fond de la Commanderie", et les moyens qui en ont permis l'étude, sont exceptionnels. Dans la filiation d'un établissement créé au lendemain de la conquête romaine, succède une ferme augustéenne présentant déjà la taille et l'ordonnance des *villae* du Haut-Empire. Les deux ensembles, totalisant une emprise au sol de près de 40 000 m², ont été complètement dégagés, du fait de leur localisation sur deux aires de repos de l'autoroute. On ne soulignera jamais assez l'opportunité d'une telle intervention, et la coïncidence des emprises, inhabituelle sur les grands travaux linéaires.

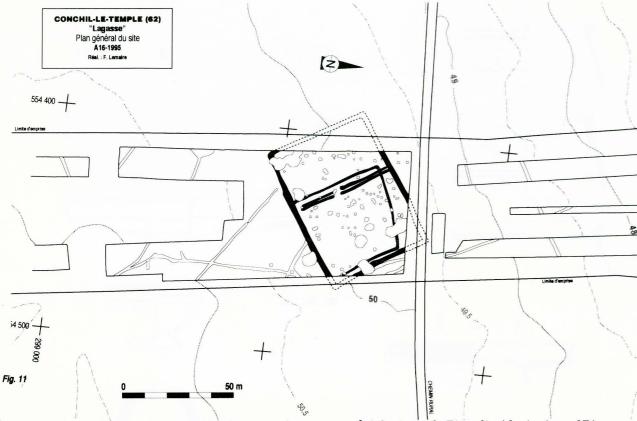
Le site du "Fond de la Commanderie" est exceptionnel, en ce sens qu'il permet d'étudier l'évolution linéaire d'un habitat à la transition de deux cultures, et de mesurer l'impact de la romanisation et la persistance des traditions laténiennes, notamment, sur ce dernier point, en associant à l'étude des établissements précoces du "Fond de la Commanderie", l'étude de la ferme indigène du site de "La frénésie" (LEMAN-DELERIVE, PININGRE 1981).

Si ce type de contexte a déjà été reconnu en Picardie (Juvincourt et Damary, Beaurieux, Famechon et Verneuil-en-Halatte, et les questions qu'il soulève sont abordés *supra*: cf. BAYARD et COLLART), le site du "Fond de la Commanderie" offre des ensembles archéologiques complets, lisibles, successsifs mais décalés, ce qui les a préservé.

L'établissement primitif, à double fossés et à entrées en forme de "touches de palmer", bien qu'indubitablement postérieur à la Conquête, semble s'inscrire davantage dans la continuité d'un modèle laténien. On notera cependant que sur l'aspect morphologique, il apparaît déjà très différent de la ferme indigène de la "Frénésie", datée de La Tène C et D1.

La ferme de création augustéenne, qui perdure sur plus d'un siècle, sans connaître de profonds remaniements, adopte des proportions et une disposition radicalement différentes de celles des exploitations traditionnelles de La Tène. Son plan d'ensemble est en fait plus proche de celui des *villae* "à deux cours" de la *Gallia Belgica*, reconnues et définies par R. Agache. La taille de la ferme, 1,4





hectare, ne rivalise pas avec celle des grandes exploitations gallo-romaines de Picardie ou d'Artois, mais elle semble supérieure aux dimensions des *villae* d'Ebruyères (DELMAIRE 1994 b) et de Tigny-Noyelle (LEMAIRE 1994), toutes deux situées à moins de 5 km du gisement du "Fond de la Commanderie". La ferme de création augustéenne apparaît donc comme une exploitation moyenne, de conception romaine, davantage intégrée dans un système économique basé sur les échanges, comme semble l'attester à la fois l'activité "industrielle" de production de sel, et la présence de nombreuses amphores de type Dressel Ia et Ib pour les phases anciennes, et de type Dressel 20 pour la fin du premier siècle ap. J.-C.

F. Lemaire, responsable d'opération AFAN, titulaire de l'autorisation de fouille ; P. Rossignol, étude de la céramique indigène ; plans : F. Lemaire ; dessins de céramique : P. Rossignol (fig. 8, 9 et 12 : matériel indigène) et F. Lemaire (fig. 5 et 10 : matériel gallo-romain) ; dessins d'objets : R. Kaddeche (AFAN) ; photos : D. Bossut (AFAN).

BIBLIOGRAPHIE

AGACHE R. (1978) - La Somme pré-romaine et romaine, Amiens, Société des Antiquaires de Picardie éd., 501 p.

BAYARD D., MASSY J.-L. (1983) - Amiens romain, Samarobriva Ambianorum, Numéro spécial, Revue

archéologique de Picardie éd., Amiens, 374 p.

BAYARD D. (1996) - "La romanisation des campagnes en Picardie à la lumière des fouilles récentes : problèmes d'échelle et de critères" *In De la ferme indigène à la villa romaine : la romanisation des campagnes de la Gaule,* actes du deuxième colloque national de l'association AGER, Amiens 1993, Numéro spécial 11, Revue archéologique de Picardie éd., Amiens, p. XX-XX.

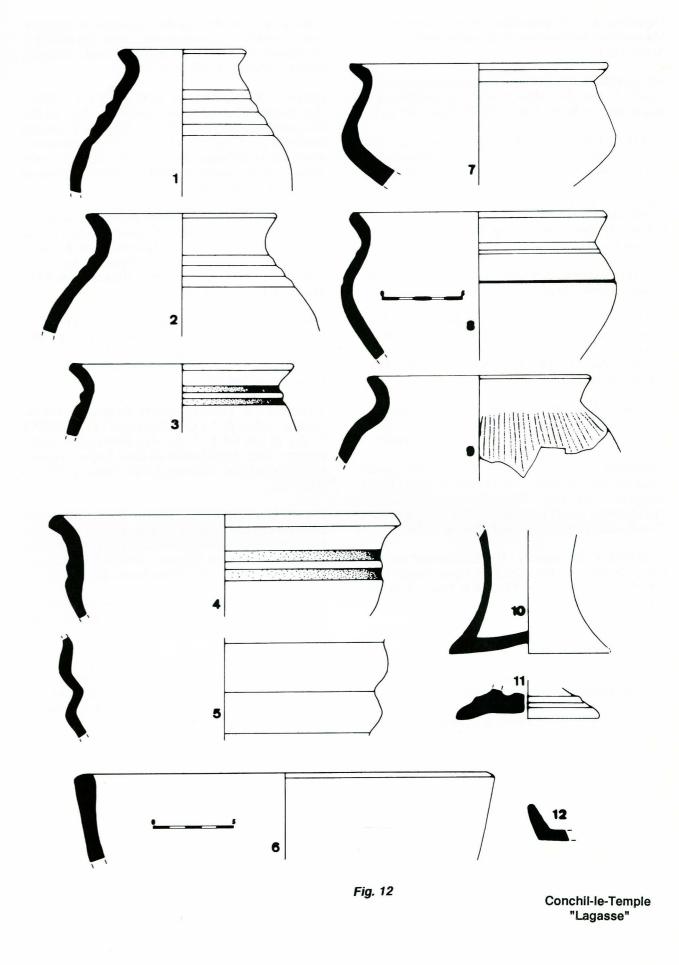
BENREDJEB T. (1985) - "La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme) : I-La céramique gallobelge", Revue archéologique de Picardie, 3/4, 1985, Amiens, p. 143-176.

COLLART J.-L. (1996)- "Exemples précoces de l'influence romaine dans l'habitat rural : la naissance de la villa en Picardie" In De la ferme indigène à la villa romaine : la romanisation des campagnes de la Gaule, actes du deuxième colloque national de l'association AGER, Amiens 1993, numéro spécial 11, Revue archéologique de Picardie éd., Amiens, p. XX-XX.

COUPPE J., TUFFREAU-LIBRE M. et VINCENT F. (1977) - "L'officine gallo-romaine de la Calotterie (Pas-de-Calais)", *Revue du Nord*, LIX, 235, Lille, p. 501-544.

DAIRE M.-Y. (1994) - Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'Âge du Fer, Cahiers du CERAA (Centre Régional d'Archéologie d'Alet), Saint-Malo, 182p.

DELMAIRE R. (1976) - Etude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins (civitas Morinorum),



Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais ; t.XVI, Arras, 412 p.

DELMAIRE R. dir. (1994a) - Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais, t.62/1, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, MSH, Paris, 301 p., ill.

DELMAIRE R. dir. (1994b) - Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais, t.62/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, MSH, Paris, 306 p., ill.

DILLY G., et JOBIC F. (1993) - "Les fibules de Vendeuil-Caply" In PITON D. -Vendeuil-Caply, C.R.A.D.C., Berck-sur-Mer, p. 363-383. (Nord-Ouest Archéologie, 5).

FICHTL S. (1994) - Les Gaulois du Nord de la Gaule, Errance, Paris, 190 p.

HAWKES C.F.C. et HULL M.R. (1947) - Camulodunum. First report on the excavations at Colchester 1930-1939, The Society of Antiquaries, Londres (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London; XIV).

HOSDEZ Ch. et JACQUES A. (1989) - "La nécropole à incinérations de Baralle (Pas-de-Calais)", *Nord-Ouest Archéologie*, 2, C. R. A. D. C., Berck-sur-Mer.

LEMAIRE F. (1994) - Autoroute A16: Document d'évaluation. Un établissement rural de type "ferme indigène", La Tène D2/gallo-romain précoce. Occupations des IVe et VIe s. ap. J. -C., AFAN - Coordination A16, SRA Nord/Pas-de-Calais.

LEMAIRE F. (à paraître) - *Un établissement rural de type villa des IIe et IVe s. ap. J.-C. Tigny-Noyelle (62),* AFAN - coordination A16, SRA Nord/Pas-de-Calais (DFS à paraître).

LEDUQUE A. (1968) - Essai de topographie historique sur la Morinie, Lille, p.37.

LEMAN P. (1972) - Les voies romaines de la Belgique Seconde, Thèse de 3ème cycle, Lille.

LEMAN P. (1975) - "La voie du Léman à l'Océan :

la branche orientale. Etat de la question et propositions nouvelles", *Caesarodunum*, Actes du colloque du Léman à l'Océan. Les eaux en Gaule, rivages, sources, fleuves et vallées, n° 10.

LEMAN-DELERIVE G. et PININGRE J.-F. (1981) - "Les structures d'habitat du deuxième Âge du Fer de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais). Premiers résultats", in L'Âge du Fer en France septentrionale, actes du 3e colloque de l'AFEAF, Châlons-sur-Marne, 1979, Société archéologique champenoise éd., Reims, p. 319-330.

MARIETTE H. (1966) - "Le site gaulois de la Mottedu-Vent à Wissant (Pas-de-Calais)" *In CELTICUM XV*, Actes du Ve Colloque International d'Etudes gauloises, celtiques et protoceltiques, *Samarobriva Ambianorum*, 28-30 août 1965, Rennes, OGAM - Tradition Celtique, p.53-95.

PASSELAC M. et VERNHET A. (1993) - "Céramique sigillée sud-gauloise", in PY M. dir. - Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.- VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale, Lattara, 6, p. 569-580.

VERNHET A. (1986) -"Centre de production de Millau, atelier de La Graufesenque", in BEMONT C. dir. et JACOB J.-P. dir. - La terre sigillée galloromaine : lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations, MSH, Paris, p. 93-103 (DAF; 6).

PITON D. et DILLY G. (1990) - "Le sanctuaire de Dompierre sur Authie (Somme)", in LEMAN-DELERIVE G. et BEAUSSART P. - Les Celtes en France du Nord et en Belgique. XIe-Ier siècle av. J.-C., Crédit communal, 199, Valencienne, p. 138-142.

THOMPSON I. (1982) - Grog-tempored 'Belgic', Pottery of South-eastern England. BAR, British Series 108 (i, ii, iii), Oxford.

THOEN H. (1990) - "La production du sel à l'époque celtique", in LEMAN-DELERIVE G. et BEAUSSART P. - Les Celtes en France du Nord et en Belgique. XIe-Ier siècle av. J.-C., Crédit communal, 199, Valencienne, p. 182-190.